

		<h1>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h1>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 3 avril 2023	
DÉPARTEMENT Haute-Saône			
ARRONDISSEMENT Lure			
<h2>Relevé des décisions du Président</h2>			
DÉLIBÉRATION N° 2023-049		Le trois avril de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.	
En exercice : Titulaires présents : Suppléant : Pouvoirs : Absents : Excusé : Nombre de votants :	38 28 1 6 2 1 35	Le Conseil Communautaire nomme Sébastien RICHARDOT secrétaire de séance.	

Nom	Présents:*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents:*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents:*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Marilyne MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	E		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	A		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	SUPP	Guy MAUFFREY	Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	POUV	Martine ANDING	Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22, il appartient au Président d'informer le conseil communautaire des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées.

Ressources humaines - recrutements

Budget général

➤ Multi accueils

- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Emeline GIMENO en qualité d'agent social dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé de grave maladie pour assurer les missions d'agent petite enfance du 05.12.2022 au 04.06.2023 à raison de 30 heures hebdomadaires (contrat 2022-39)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230403-D2023_049-DE

Délibération n°2023

049

Objet

Relevé des décisions du Président

Page 2 sur 4

- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Anaïs BIGEY en qualité d'adjoint d'animation dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé de maladie ordinaire pour assurer les missions d'agent petite enfance du 06.03.2023 au 10.03.2023 à raison de 35 heures hebdomadaires (contrat 2023.15)
- Conventions de stage dans les structures multi accueils entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et :
 - Le Lycée Lumière pour l'accueil de :
 - Rosy DA COSTA pour la période du 12.06.2023 au 01.07.2023
 - Léane CHARLES pour la période du 12.06.2023 au 01.07.2023
 - Loïc MOUSSA pour la période du 16.01.2023 au 04.02.2023
 - Sarah CHEIKH BEN KADDOUR pour la période du 16.01.2023 au 04.02.2023
 - GRETA 70 pour l'accueil de BRAS-LAFOURCADE Sandrine pour la période du 05.10.2022 au 28.10.2022
 - L'IRTS pour l'accueil de Sabrina GERBIER pour la période du 17.10.2022 au 20.12.2022
 - Le collège de Faucogney pour l'accueil de Cynthia JEANNIN pour la période du 28.11.2022 au 02.12.2022
 - La MFR de Fougerolles pour l'accueil de Véronique ROULIN pour la période du 02.01.2023 au 12.02.2023
 - Le CNED pour l'accueil de Anne-Laure PICQUOT pour la période du 06.02.2023 au 30.03.2023

➤ Relais petite enfance

- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Déborah STEPHAN en qualité d'adjoint d'animation dans le cadre du remplacement de deux agents titulaires placés en temps partiel à raison de 17.50 heures hebdomadaires du 01.01.2023 au 31.08.2023 (contrat 2023.01)

➤ Sièges

- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Alexandra PIERRET en qualité d'adjoint administratif dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en temps partiel thérapeutique à raison de 17.50 heures hebdomadaires et d'un agent placé en congé de maladie ordinaire à raison de 17.50 heures hebdomadaires du 01.10.2022 au 30.11.2022 (contrat 2022-23)
- Nomination en qualité d'adjoint administratif stagiaire de Mme Alexandra PIERRET à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 01.12.2022
- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Véronique MILLE en qualité d'adjoint technique dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230403-D2023_049-DE

Berger
Levrault

Objet

Relevé des décisions du Président

Délibération n°2023

049

Page 3 sur 4

congé de maladie ordinaire sur des temps de travail variables du 01.10.2022 au 09.02.2023 (contrats 2022-25 ; 2022-26 ; 2022-38b ; 2022-41 ; 2023-11 ; 2023-13)

- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame KOSE ALTUN Aysem en qualité de chargée de mission développement territorial et économie à raison de 35 heures hebdomadaires du 12.12.2022 au 11.12.2023 (contrat 2022-38)
- Démission de Monsieur Vincent LECLERCQ, chef de pôle patrimoine et environnement, à compter du 15.12.2022 (avenant au contrat 2022-40)
- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Mathilde GROSJEAN en qualité de chargée du suivi des travaux en cours dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé de longue maladie à raison de 35 heures hebdomadaires du 02.01.2023 au 31.03.2023 (contrat 2022-42)
- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Océane LAPARLIERE en qualité d'adjoint administratif dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé de maladie ordinaire à raison de 35 heures hebdomadaires du 06.02.2023 au 24.02.2023 (contrat 2023-12)
- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Marie-Noëlle CARDOSO en qualité d'adjoint technique dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé de maladie ordinaire sur des temps de travail variables du 07.02.2023 au 01.04.2023 (contrat 2023-14)
- Contrat entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Madame Mathilde GROSJEAN en qualité de technicien responsable patrimoine à raison de 35 heures hebdomadaires du 01.03.2023 au 31.12.2023 (contrat 2023-16)

Budget SPED

- Contrat de droit privé entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Frédéric LOMBARDET en qualité de chauffeur - ripeur en CDD du 02.11.2022 au 31.12.2022 à raison de 28 heures hebdomadaires, suivi d'un licenciement pour abandon de poste à compter du 23.11.2022
- Contrat de droit privé entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Marc FRANCO en qualité de chauffeur - ripeur en CDD du 06.12.2022 au 30.12.2022 à raison de 28 heures hebdomadaires, suivi d'une rupture de contrat à l'initiative de l'agent à compter du 13.12.2022
- Contrat de droit privé entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Bryan HERBRECHT en qualité de ripeur du 07.12.2022 au 30.06.2023 à raison de 28 heures hebdomadaires



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230403-D2023_049-DE

Berger
Levrault

Objet

Relevé des décisions du Président

Délibération n°2023

049

Page 4 sur 4

- Contrat de droit privé entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Gilles LORANCY en qualité de chauffeur - ripeur en CDD du 26.12.2022 au 06.01.2023 et du 06.02.2023 au 15.02.2023 à raison de 28 heures hebdomadaires.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

